



PREINSCRIPTION

CLASS'HPI

Année scolaire : 2024 / 2025

Cadre réservé à l'administration N° Inscription : 2024-0__
Date RDV : __/__/____
Date retour de dossier inscription : __/__/____
Admission le __/__/____

Le document de préinscription est à retourner à l'établissement par mail

L'ELEVE :

NOM Prénoms (souligner le prénom usuel) :

Né(e) le : à

Nationalité Française autre :

SCOLARITE DEMANDEE : (candidat libre)

Niveau(x) scolaire(s) : (cocher le niveau souhaité ou les niveaux si double cursus)

6ème * 5ème * 4ème 3ème 2nde 1ère **générale** T^{le} **générale**

*Ce niveau scolaire est proposé à partir de l'année scolaire 2024/2025

Double cursus : oui non (ce cursus est défini lors de l'inscription. Tarif applicable tout au long de la scolarité de l'élève)

Cursus aménagé : oui non (ce cursus est défini lors de l'inscription. Tarif applicable tout au long de la scolarité de l'élève)

Scolarité précédente :

Etablissement scolaire Public Privé sous contrat Privé hors contrat

Nom de l'établissement : Commune Département :

CNED réglementé Enseignement libre (CNED, à domicile..)

SITUATION FAMILIALE

Marié Célibataire Séparé / Divorcé Veuf/veuve Vivant maritalement

Si les parents sont séparés ou divorcés, préciser la résidence principale de l'enfant

Parent 1 Parent 2 alternée

RESPONSABLES LEGAUX :

1/ Nom : **Prénoms**

Qualité : Parent 1 Parent 2 Tuteur légal Profession :

Adresse.....

Tél. domicile : portable : courriel :

2/ Nom **prénom**

Qualité : Parent 1 Parent 2 Tuteur légal Profession :

Adresse.....

Tél. domicile : portable : courriel

Signatures :

Parent 1 (ou tuteur légal de l'élève) :

Parent 2 :



PREINSCRIPTION CLASS'HPI

Nom : Prénom :

Année scolaire : ... / ...

Classe d'admission :

RENSEIGNEMENTS EDUCATIFS ET SCOLAIRES

Cursus scolaire (3 dernières années) :

Année scolaire	Etablissement	Classe
.....
.....
.....
.....

Avis de la famille :

Que peut apporter la Class' HPI à votre enfant ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Quelles sont les raisons qui motivent cette inscription ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Des difficultés particulières rencontrées ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Aménagements particuliers :

Avis de l'élève :

Quel est votre projet personnel ? (perspectives, orientation, passions, loisirs...) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Que peut vous apporter la Class' HPI ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

A quel niveau global vous situez-vous ? Très bon Assez Bon Moyen Faible

Avis de l'équipe pédagogique

Synthèse et avis circonstancié : (réservé à l'administration)

TARIFS « CLASS'HPI » Collège & Lycée – Année scolaire 2024 / 2025

	Avant le 01 septembre 2023	A partir du 01 septembre 2023
Frais de scolarité ¹ collège et lycée	<input type="checkbox"/> 8 745 €/année	<input type="checkbox"/> 10 865 €/année
Cursus accéléré ² collège ou lycée.	<input type="checkbox"/> + 3 180 €/année	<input type="checkbox"/> + 3 180 €/année
Cursus adapté ³ pour élève atypiques	<input type="checkbox"/> + 2 121 €/année	<input type="checkbox"/> + 2 121 €/année
Frais d'inscription*	<input type="checkbox"/> 650 €	<input type="checkbox"/> 825 €
Frais de réinscription*	<input type="checkbox"/> 450 €	-
Adhésion à l'AEHPI	<input type="checkbox"/> 53 €	<input type="checkbox"/> 53 €

Les frais de scolarité avec ou sans cursus accéléré ou adapté sont dus dès l'inscription pour toute l'année scolaire, dans leur totalité.

Le montant total de la scolarité est à régler d'avance par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de l'association AEHPI ou par virement seulement pour un paiement comptant ou trimestriel.

- Chèque(s) : Paiement comptant Paiement fractionné** x 3 Paiement fractionné** x 10
 Virement(s) : Paiement comptant Paiement fractionné** x 3

Sauf cas de force majeure et accord de la direction, les jours d'absence et les départs en cours d'année ne donnent lieu à aucune déduction ni remboursement.

1 Les frais de scolarité n'incluent pas les livres, les fournitures scolaires, les sorties, voyages de classe, ni la pratique sportive (obligation d'attestation d'une pratique sportive extra-scolaire).

2 Cursus accéléré sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique - Ce choix s'applique pour la durée totale de la scolarité au collège ou au lycée. Le cursus accéléré est conseillé aux élèves qui souhaitent s'orienter rapidement dans un niveau supérieur. Il peut aussi être proposé comme tremplin motivationnel pour des élèves démobilisés.

3 Le cursus adapté est applicable pour les élèves HPI atypiques dont la scolarité peut demander des aménagements particuliers. Selon l'évolution de la scolarité, cette majoration peut être appliquée.

** Les frais d'inscription ou de réinscription ne sont pas remboursés en cas de désistement*

MODALITÉS DE PREINSCRIPTION

Retourner le document de préinscription avec les renseignements éducatifs et scolaires par courriel : ecole@ehpicentre.fr ou le déposer dans nos locaux : 20 rue du Carré du Roi – 34000 Montpellier

1 chèque d'Adhésion à l'AEHPI de 53 €

2 chèques de frais d'inscription, un de 580€ et un de 70 € Les deux chèques sont encaissés si l'inscription est définitive, dans le cas contraire, le chèque de 70 € sera encaissé, et celui de 580 €, vous sera retourné par courrier dans l'enveloppe à remettre préalablement affranchie.

Une enveloppe vierge affranchie

Merci de bien vouloir honorer le rendez-vous, qui vous sera fixé et de venir avec votre enfant accompagné des documents ci-dessous :

- Bilan psychométrique (Test de QI) de l'élève
- Bulletins scolaires des années précédentes et année en cours
- Documents complémentaires éclairant la demande de scolarisation le cas échéant

Lors de l'entretien, nous vous ferons une présentation de notre structure et de notre approche pédagogique. Et nous échangerons autour du projet global de votre enfant.

ADMISSION DEFINITIVE

Suite à l'entretien, un dossier d'inscription final sera remis. Ce dossier sera à nous retourner dûment rempli ainsi que les documents demandés.

L'admission de votre enfant ne sera effective qu'après vérification du dossier, et vous sera confirmée par courriel.

Une fois l'élève admis, une attestation de scolarité pour l'année en cours vous sera fournie.

Merci pour votre confiance.

V. GAILLARD

Présidente et directrice AEHPI / EHPICENTRE